Dalex François.

26 juillet 1859 : Demande au préfet d'ouverture d'une tournerie.

Le sieur Dalex François, propriétaire à la Voute a l'honneur de vous exposer qu'il se propose d'établir sur un ruisseau dérivant du Combet à l'aval de l'usine du Sieur Janin Louis Gabriel, une roue hydraulique servant de moteur à des métiers de tourneur en bois et en pierre. Cette roue et ses accessoires seront établis sur la propriété sans barrage en travers du ruisseau ; l'impulsion devant être donnée à la roue par la seule force du courant.

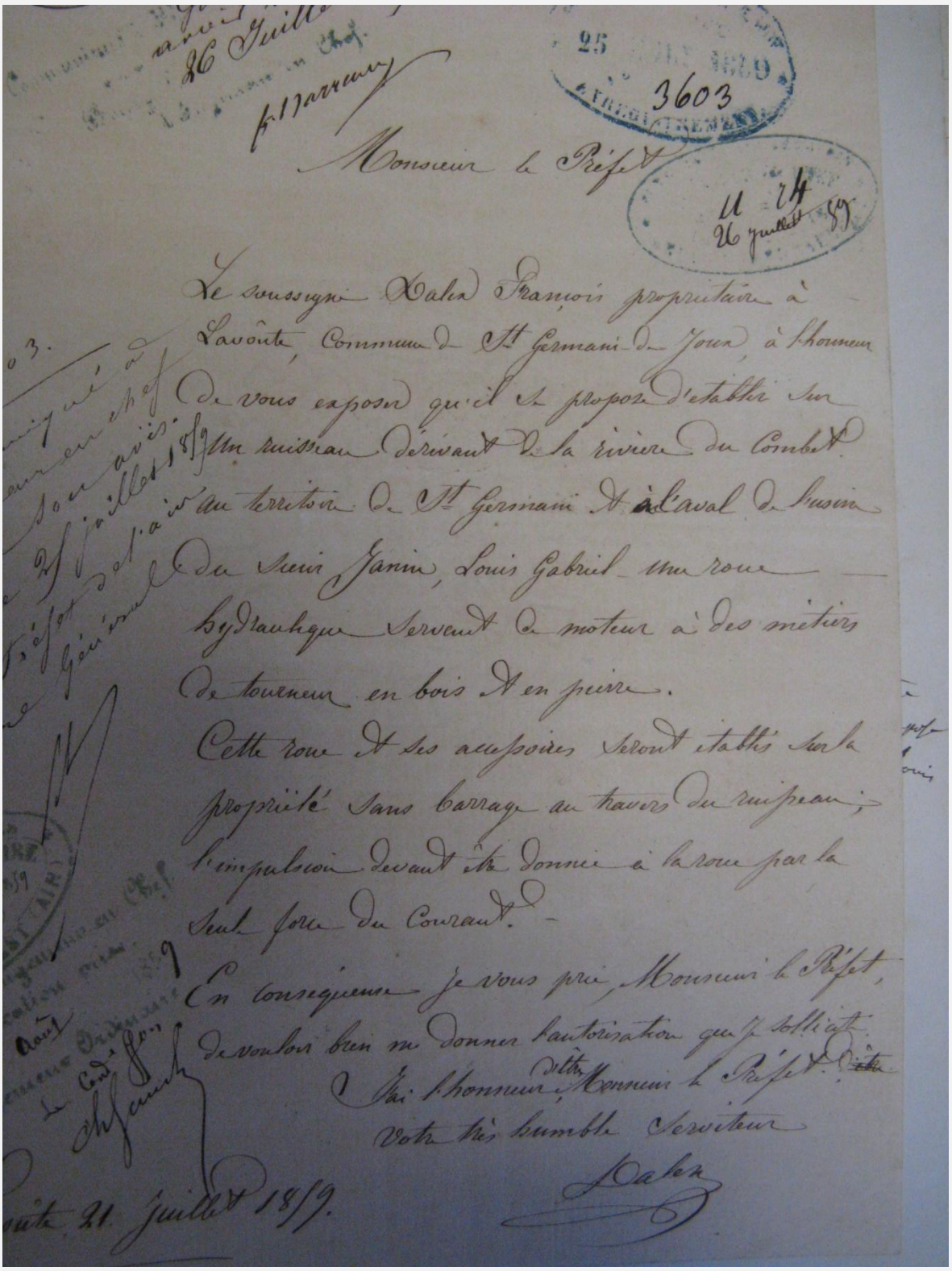

9 mars 1860 :
Arrêté préfectoral autorisant le Sieur Dalex à ouvrir sur la commune de Saint Germain une usine à tourner le bois et la pierre.

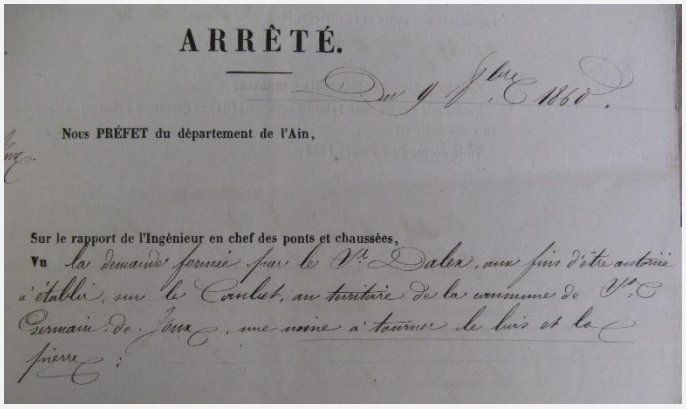

ARRÊTÉ.

Du 9 Mars 1860.

Nous PRÉFET du département de l'Ain,

Sur le rapport de l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées,

Vu la demande formée par le Sr Dalex, aux fins d'être autorisé à établir, sur le Combet, au territoire de la commune de St Germain de Joux, une usine à tourner le bois et la pierre ;

Dalex François. Né le 3 avril 1829 à Nantua.Fils de Etienne et de Françoise Marie Cornély.
Mariage à Saint Germain le 4 mai 1853 avec Marie Jeanne Françoise Favre, née à Saint Germain le 29 juillet 1826, fille de François et Jeannette Clerc.

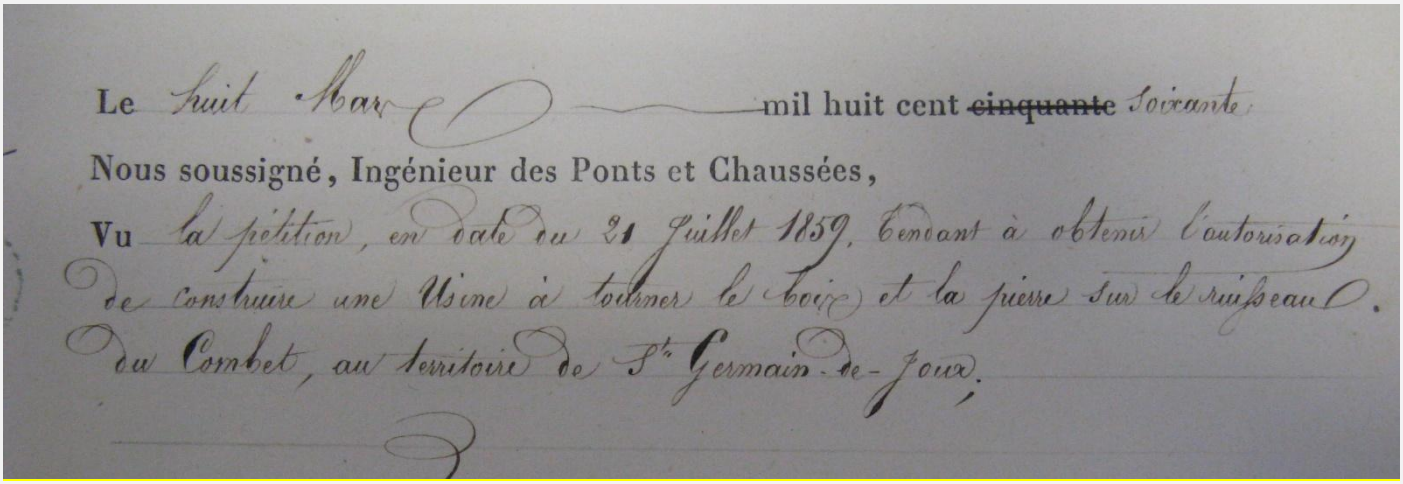

Le huit Mars mil huit cent ~~cinquante~~ soixante

Nous soussigné, Ingénieur des Ponts et Chaussées,

Vu la pétition, en date du 21 Juillet 1859, tendant à obtenir l'autorisation de construire une Usine à tourner le bois et la pierre sur le ruisseau du Combet, au territoire de St Germain-de-Joux ;

15 novembre 1865 : Le préfet donne six mois au sieur Dalex pour finir les travaux de construction de sa tournerie.

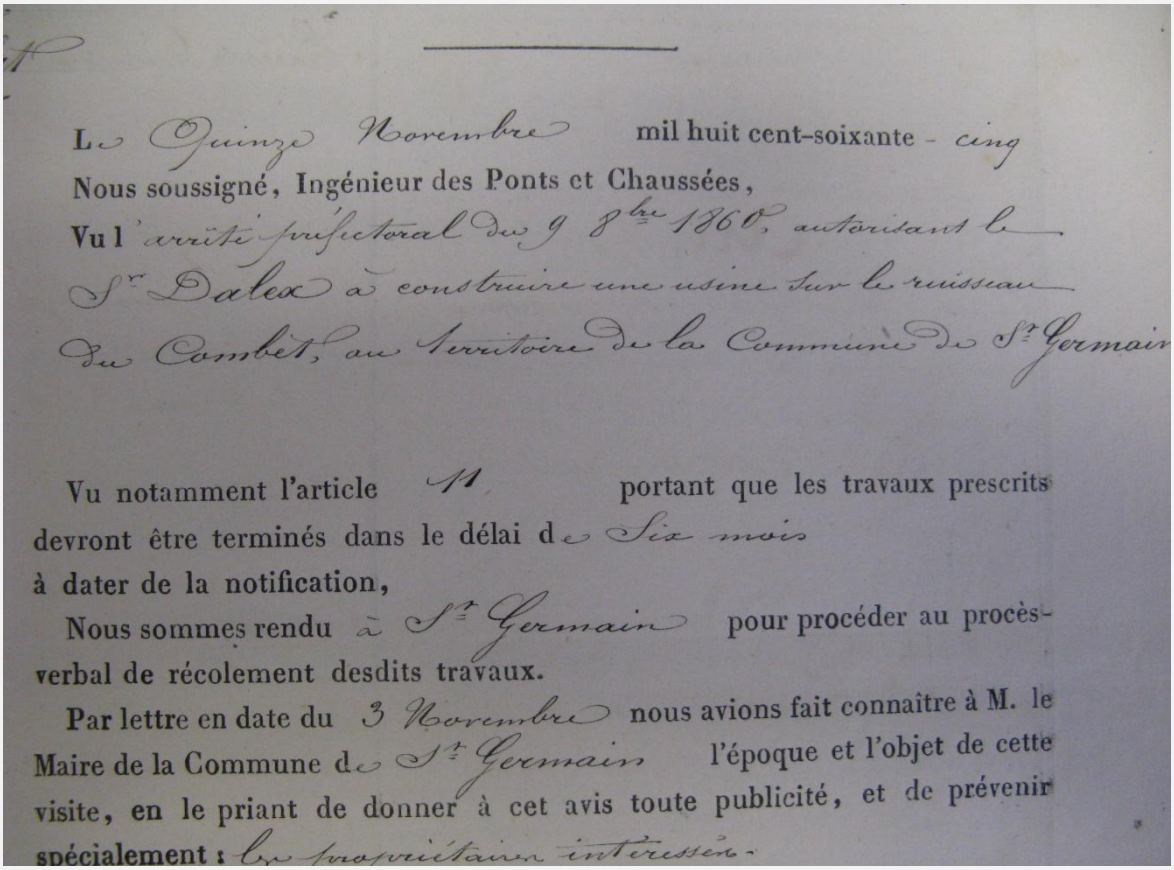

Le Quinze Novembre mil huit cent-soixante - cinq

Nous soussigné, Ingénieur des Ponts et Chaussées,

Vu l'arrêté préfectoral du 9 8bre 1860, autorisant le Sr Dalex à construire une usine sur le ruisseau du Combet, au territoire de la Commune de St Germain

Vu notamment l'article 11 portant que les travaux prescrits devront être terminés dans le délai de Six mois à dater de la notification,

Nous sommes rendu à St Germain pour procéder au procès-verbal de récolement desdits travaux.

Par lettre en date du 3 Novembre nous avions fait connaître à M. le Maire de la Commune de St Germain l'époque et l'objet de cette visite, en le priant de donner à cet avis toute publicité, et de prévenir spécialement : les propriétaires intéressés.

1 février 1866 : Lettre de Dalex au maire de Saint Germain.

Réception définitive des travaux de l'usine du sieur Dalex.

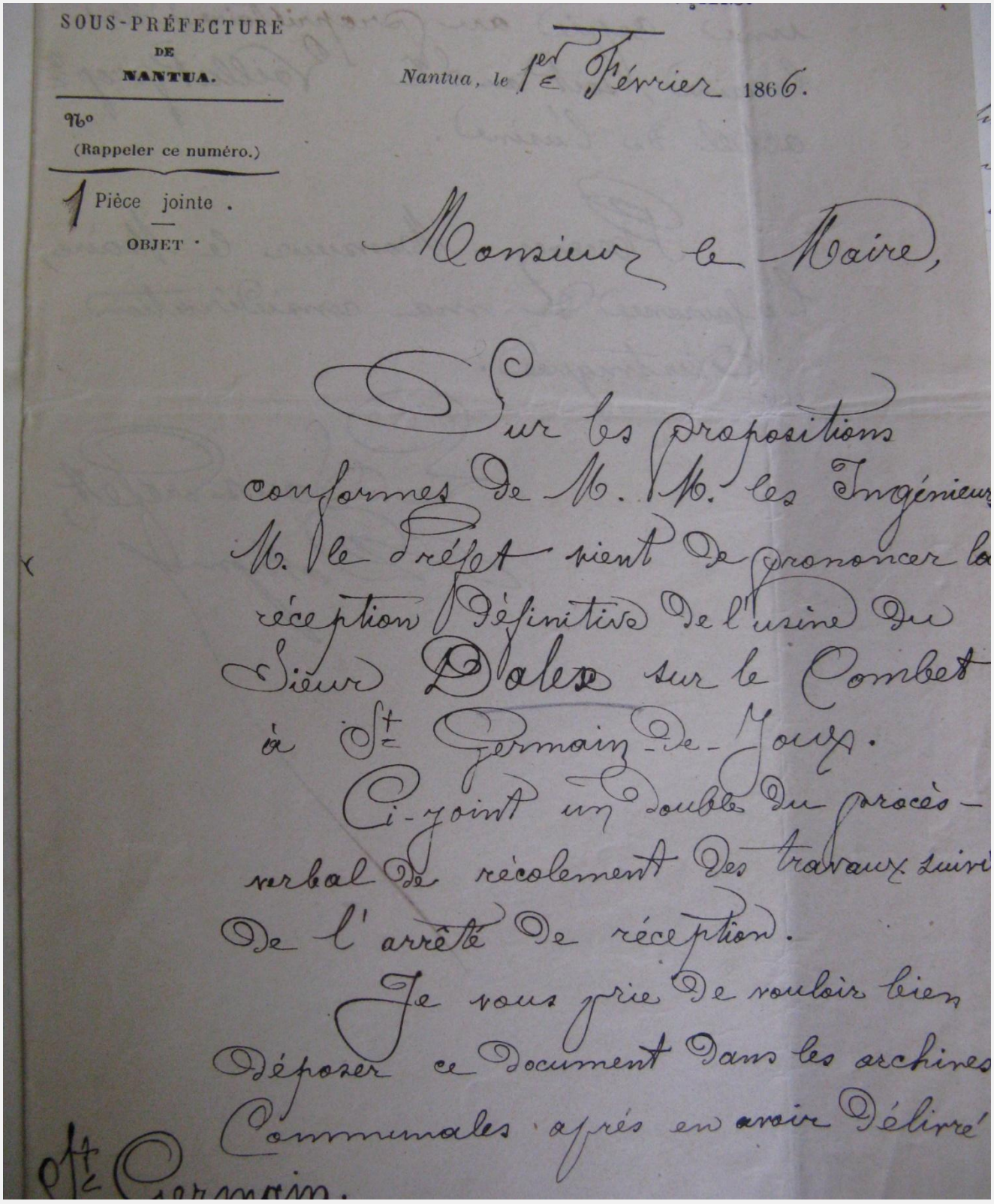

SOUS-PRÉFECTURE
DE
NANTUA.

96°
(Rappeler ce numéro.)

1 Pièce jointe.

OBJET.

Nantua, le 1er Février 1866.

Monsieur le Maire,

Sur les propositions conformes de M. M. les Ingénieurs M. le Préfet vient de prononcer la réception définitive de l'usine du Sieur Dalex sur le Combet à St Germain-de-Joux.

Ci-joint un double du procès-verbal de récolement des travaux suivi de l'arrêté de réception.

Je vous prie de vouloir bien déposer ce document dans les archives Communales après en avoir délivré

St Germain.